



AVIS PUBLIC

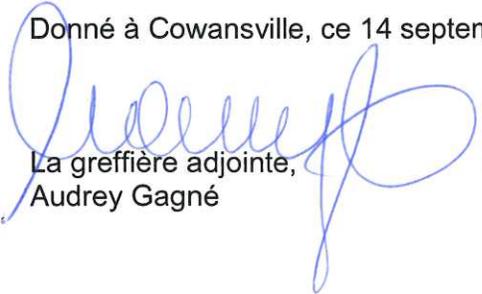
ENTRÉE EN VIGUEUR – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) NUMÉRO 2021-041 RELATIF À UN PROJET D'AJOUT D'UN LOGEMENT AU 105 RUE ECCLES – LOT 3 357 248

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté à la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2021, le **projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2021-041 relatif à un projet d'ajout d'un logement au 105, rue Eccles – Lot 3 357 248.**

Ce projet vise à ajouter un logement au 105, rue Eccles sur le lot 3 357 248, et ce, sous certaines conditions.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce règlement a été approuvé par la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi le 17 août 2021, date à laquelle il est entré en vigueur et est disponible pour consultation sur le site Web de la Ville ou à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 14 septembre 2021


La greffière adjointe,
Audrey Gagné